



Mercredi 07.10.09 | 42e année | No 28

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Crise économique et politique sociale

A l'heure où certains augures croient déceler les premiers signes avant-coureurs de la reprise, la crise n'a de loin pas encore fini de déployer tous ses effets: depuis le début de l'année, c'est le nombre de chômeurs qui explose; aujourd'hui, ce sont les recettes fiscales qui chutent; demain, avec l'épuisement du droit aux indemnités de chômage, ce sont les dépenses d'aide sociale qui vont s'envoler.

Lorsque la reprise sera là, les choses vont se rétablir, mais malheureusement exactement dans le même ordre: on commencera par observer une embellie sur le front du chômage, suivie d'une amélioration des recettes des collectivités publiques et, seulement plus tard, d'une lente décrue du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale. Et le plus inquiétant, c'est de constater que le socle apparemment incompressible de ceux qui sont durablement éjectés du monde du travail est à la sortie de chaque crise plus élevé que lors du cycle précédent. Pour les collectivités publiques, la tâche n'est pas simple puisqu'on attend d'elles qu'elles viennent en aide aux victimes de la crise au moment même où cette dernière les prive des moyens financiers pour le faire! À tout le moins, doivent-elles poursuivre leur effort en faveur de la formation, principal atout des travailleurs sur le marché, et faire preuve de réalisme en soutenant la création d'entreprises sociales pour celles et ceux qui en ont été durablement exclus.

Daniel Perdrizat
Directeur des affaires sociales



La prochaine création de la Compagnie du Passage met en scène des mineurs anglais qui s'intéressent à l'art. • Photo: Bastien Bron

De la mine au pinceau

Associée à la compagnie parisienne Marion Bierry, la Compagnie du Passage crée «*Les peintres au charbon*». Un petit miracle d'humour et d'intelligence narrant l'histoire vraie d'un groupe de mineurs anglais qui décident de s'ouvrir au monde de l'art. A voir en ouverture de saison dans 15 jours au Passage.

Une comédie sociale anglaise dans la plus pure tradition du genre (*The Fall Monty* ou *Les Virtuoses*, pour son versant cinématographique): voilà ce que sont *Les peintres au charbon*. Ecrite par Lee Hall – scénariste du film *Billy Elliot* ou l'histoire d'un fils d'ouvrier qui s'ouvre à la danse –, cette pièce dresse des portraits touchants et cocasses d'un groupe de mineurs des années 1930.

Interrogations sur l'art

Afin de sortir du quotidien de leur mine, ces hommes décident de suivre des cours d'histoire de l'art. Avant de passer – très vite – à la pratique. Qu'est-ce que la sensibilité artistique? Comment se forme le « bon goût»? De naïfs, les questionnements de ces peintres amateurs se font de plus en plus pertinents, renvoyant chacun à son propre rapport à l'art.

Casting de choix

Mis en scène par Marion Bierry – nommée aux Molières en 2007 –, «*Les peintres au charbon*» réunissent une distribution franco-suisse de choix. On y retrouve notamment – outre les Neuchâtelois Carine Martin, Marianne Radja et Robert Bouvier – Eric Verdin,

nommé aux Molières 2004 de la révélation théâtrale masculine, Thomas Cousseau, fameux pour son rôle de Lancelot dans la série télévisée *Kaamelott*, ou encore Bernard Ballet, qui a travaillé avec de grands metteurs en scène tels que Patrice Chéreau, Luc Bondy, Benno Besson ou Alain Françon.

Neuf comédiens

En tout, neuf comédiennes et comédiens pour rendre compte de «*ces petits moments minuscules qui font qu'on est vivants*» et que peignent ces autodidactes. Des moments joyeux et tendres qui font aussi ce qu'on aime au théâtre.

Théâtre du Passage, 22 et 23 octobre à 20h. 25 octobre à 17h.



3

Les vendanges récemment terminées augurent d'un millésime 2009 très prometteur.



4

La comédie de Serrières interprète «*Dieu merci, l'été fut exécrationnel*» au Théâtre Tumulte.



5

Les trois rockers des Rambling Wheels vernissent leur nouvel album le 30 octobre à la Case à chocs.

STOPPPA **Fils SA**
PLÂTRERIE-PEINTURE
Neuchâtel Hauterive Peseux 032 730 30 90

028-423046

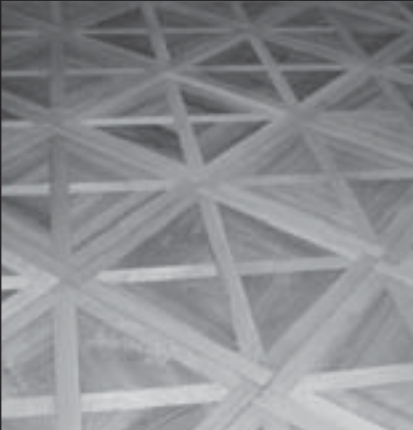

PLASLICA S.A.
Orée 30 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 06 96

**REVÊTEMENTS
DE SOLS**
Tapis - Parquets - P.V.C.

EXPOSITION:
Rue des Pâquiers 22
2072 Saint-Blaise
Tél. 032 753 74 64
Fax 032 753 57 25

028-424949

Falk Frères SA
«Parquets - Tapis - PVC»



Réparation - Ponçage
Sablons 35 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 77 60
Natel 079 637 33 19
www.falkfreres.com



Dans ce numéro

Pas de numéro

En raison des vacances scolaires d'automne, le journal Vivre la Ville ne sortira pas la semaine prochaine. La prochaine édition est prévue pour le 21 octobre.

Sécurité des piétons

Le Conseil communal donne sa réponse à l'interpellation concernant l'avenue des Alpes et la sécurité des piétons. Les groupes libéral-radical, UDC et PopVertsSol avaient déposé cette interpellation le 15 septembre 2008.

Page 8

Comptes 2009

La seconde projection annuelle des comptes 2009 montre un résultat proche de l'équilibre avec un déficit de 447'900 francs, alors que le déficit budgété avoisinait les 7 millions de francs. Cette amélioration est principalement due à une hausse du produit des impôts.

Page 9

L'ACN réagit

L'Association des communes neuchâteloises réagit aux reports de charges prévus par l'Etat sur les communes. Ces nouveaux reports atteignent la somme de 14,8 millions de francs. Selon l'ACN, de nombreuses communes ne pourront pas absorber ces importants reports.

Page 10

20 ans d'amitié

Neuchâtel fête ses 20 ans d'amitié avec la commune de Lunca de Jos dans la province de Harghita, en Roumanie. Le Maire de Lunca, Peter Mihok, et le directeur du lycée Marton Aron à Miercurea Ciuc, chef lieu de Harghita Varga Laszlo reviennent sur cette rencontre.

Page 16

Caves de la Ville de Neuchâtel: l'année 2009 s'annonce sous les meilleurs auspices



Le chasselas et l'œil de perdrix représentent les grands classiques des Caves de la Ville de Neuchâtel.

Millésime prometteur

Les vendanges 2009 ont commencé avec 15 jours d'avance sur l'année précédente. Habituellement, elles se déroulent en l'espace de 10 à 12 jours. Cette année, la stabilité du temps a permis de récolter le raisin en 6 jours seulement. Au vu des bonnes conditions dont les vignes ont bénéficié durant l'année, le millésime 2009 s'annonce prometteur. Les millésimes des années précédentes n'ont toutefois rien à lui envier. Grâce à eux, les vins neuchâtelois ont remporté récemment deux médailles d'or et dix médailles d'argent, lors de la 12e édition du Mondial du Pinot noir en Valais.

Le week-end du Jeûne ainsi que la Fête des vendanges ont ralenti les vendanges de cette année précoce. Nous aurions pu débuter la récolte plus tôt mais le cumul de fonctions nous en a empêché, explique Willy Zahnd, responsable des Caves de la Ville de Neuchâtel. Les vendanges tardives n'ont quant à elles pas encore débuté. «L'année passée, nous avons commencé le 17 novembre», déclare le chef caviste. «Cette année, nous pourrions débuter en tout cas 15 jours

plus tôt», poursuit-il. Ce sera notamment l'occasion de récolter le raisin qui sera utilisé à la confection du pinot gris.

L'après vendanges

Les efforts réalisés avant et après les vendanges représentent la plus grande partie du travail. Les gens croient que nous avons beaucoup à faire pendant les vendanges, alors que le gros du boulot se fait avant et après, explique Willy Zahnd. Une fois les vendanges terminées, les viticulteurs doivent nettoyer leurs machines, faire des analyses du produit, ainsi que des dégustations. Avec les vendanges tardives, on recommence tout, s'exclame le responsable des Caves de la Ville.

Conditions favorables

Le temps s'est révélé extrêmement stable durant les derniers mois, ce qui est rare pour le canton de Neuchâtel. L'augmentation de la chaleur fait que le produit est nettement plus riche en sucre. «Une richesse pareille peut s'avérer difficile à maîtriser», commente Willy Zahnd. La quantité de raisin récoltée sur l'entier du

domaine des Caves de la Ville leur permet de respecter les quotas. « Nous avons pu récolter du raisin pour la fabrication de nos grands classiques », explique le caviste de la Ville. Le chasselas, ainsi que l'œil de perdrix sont les deux vins qui font vivre les Caves de la Ville de Neuchâtel.

Millésime surprenant

Organisée par Vinea, la 12e édition du Mondial du Pinot noir s'est déroulée du 21 au 23 août derniers à Sierre (VS). Les vins neuchâtelois ont remporté pas moins de douze médailles, dont deux d'argent pour les Caves de la Ville de Neuchâtel. «Le millésime 2008 a été surprenant», explique Willy Zahnd. Et de poursuivre: « nous n'avons pas placé la barre très haut pour ce millésime, mais il est devenu étonnamment très bon et nous a gâtés par son équilibre ». Les conditions exceptionnelles qui ont subsisté durant cette année permettent d'envisager ce nouveau millésime de manière très positive. «L'augmentation des degrés fait que nous plaçons beaucoup d'espoir dans le 2009», déclare Willy Zahnd. (ak)



La Comédie de Serrières interprète une pièce de Michel Beretti au Théâtre Tumulte

Un flirt d'été qui finit mal

« Dieu merci, l'été fut exécration », le spectacle joué actuellement par la Comédie de Serrières, se déroule dans une île sauvage. Quatre jeunes filles - trois insulaires et une touriste venue de Londres - sont toutes amoureuses de Dylan, à la fois marin, pêcheur, jongleur d'étoiles, poète et extraordinaire conteur de légendes. Qui va gagner le cœur du garçon ? L'océan, seul vainqueur de cette joute qui finit mal...

La Comédie de Serrières regroupe des amateurs passionnés de théâtre qui fréquentent des ateliers donnés par Monique Ditisheim et Jean-Philippe Hoffman du Théâtre Tumulte. Une vingtaine d'entre eux ont présenté récemment « Fermeture annuelle », dernière partie d'une trilogie écrite pour la compagnie par Michel Beretti. Le dramaturge a produit un second texte pour deux hommes et six femmes de la compagnie, dans lequel les comédiens se mettent à parler chacun de leur personnage et les habitants de l'île pratiquent le langage des signes...

Vengeance féminine

L'intrigue se déroule dans une île en Mer d'Irlande. En une dizaine de scènes, Michel Beretti fait raconter à ses personnages l'histoire simple et



Six femmes et deux hommes de la Comédie de Serrières interprètent une pièce de Michel Beretti qui finit mal. • Photo: sp

brutale d'une vengeance féminine. Le dramaturge genevois esquisse une histoire d'amour où quatre jeunes filles - Muirgen, Nola, Donnfhlaidh et Alice - tombent amoureuses du même homme, Dylan. Ce dernier choisit finalement de suivre Alice, la fille de la capitale, qui ne voit en lui qu'un flirt de vacances. Pour les «iliens», moralement rigides, un flirt est une chose incompréhensible. Dylan emmène Alice en mer sur son

léger canot. On retrouvera leurs corps sur la grève.

La mer et la mort

La pièce fait également intervenir deux femmes plus âgées qui représentent le point de vue d'une communauté gaélique renfermée sur elle-même, incapable d'évoluer et de penser l'autre, crispée sur la nécessité de survivre avec peu de moyens: la pêche dans une mer dangereuse,

l'élevage des moutons et le tissage de leurs propres vêtements, quelques pauvres cultures. Il n'y a pas d'autre horizon que la mer, et la mer signifie la mort à plus ou moins long terme.

La vague l'a repris

Ces femmes assistent au drame de Dylan et Alice sans intervenir, donnant à l'histoire l'allure d'une tragédie inévitable. La mort de Dylan est pour elles un drame de la mer comme un autre: la vague, qui a donné son nom à Dylan, l'a repris. Dylan a défié la nature: «Un homme qui n'a pas peur de la mer se noiera très vite, car il sortira un jour où il ne devrait pas... Mais presque tous, nous avons peur de la mer, et cela ne nous empêchera pas de périr noyés».

Juste une touriste...

Quant à la mort d'Alice, elle ne les touche guère. Cette fille est une étrangère, comme les autres touristes, un mal contre lequel on ne peut rien. C'est le dernier mot de la pièce, qui fait remarquer que les touristes ont été peu nombreux cette année: «Dieu merci, l'été fut exécration».

Théâtre Tumulte, 13, rue Erhard-Borel, jusqu'au 11 octobre et du 22 au 25 octobre. Je, ve et sa à 20h30. Dim à 17h00



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Jusqu'au 3 janvier 2010: «Le monde selon Suchard». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 10 janvier 2010, exposition Martial Leiter - guerres.

Mardi 20 octobre à 12h15, mardi du musée. «La photographie, nouvelle énonciation de la société industrielle». Visite ciblée de l'exposition «Le monde selon Suchard», par Christophe Brandt.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Jusqu'au 16 mai 2010, exposition «Helvetia Park». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition «parce Queue». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 10 janvier 2010, exposition Martial Leiter - guerres. Dessins de presse. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 18 octobre, exposition Véronique Chuard, sculpture, Hugo Brühlhart et Cristina Broto, peinture. Ouvert du ma au ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 24 octobre, exposition Gisèle Celan-Lestrangé, dessins pastels et gravures et Paul Celan, livres et manuscrits. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Péristyle de l'Hôtel de Ville, du 9 au 10 octobre: «La Roumanie 1989-2009, 20 ans après la chute du communisme». Manifestation organisée par le Centre culturel roumain de Neuchâtel.

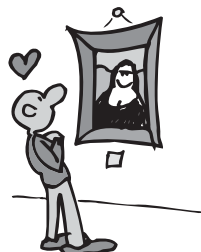
Concerts

Collégiale, samedi 10 octobre à 20 heures, dans le cadre du festival «Grandes orgues du Jura», récital d'orgue par Jean-François Vaucher, organiste titulaire de l'église Saint-François de Lausanne. Entrée libre, collecte.

Divers

Club de Loisirs, la Joie du lundi, lundi 12 octobre à 14h30 à l'Armée du Salut, rue de l'Ecluse 18, 2^e étage: «La Maison des souvenirs, Jules Samuel Jéquier, horloger du Val-de-Travers», conférence accompagnée d'images, présentation de M^{me} Ariane Brunko-Meautis.

Association culture, excursions, nature (ACEN), samedi 17 octobre, excursion: «A travers la Champagne genevoise». Inscription par écrit chez M. Yvan Renevey, Bellevaux 26, 2000 Neuchâtel, e-mail: info@acen.ch, jusqu'au jeudi 15 septembre.



L'actualité culturelle

Bourdons et voix céleste



L'organiste titulaire de la Collégiale, Simon Peguiron sera aux claviers des orgues de la Basilique Notre-Dame, dimanche 11 octobre à 17h30.

Dans le cadre de la série «Bourdons et voix céleste» marquant les 80 ans des grandes orgues de la Basilique, l'organiste a choisi de profiter de la

large palette sonore de l'instrument pour présenter un programme ne comportant que des improvisations. Quelques mélodies des chants qui seront utilisés au cours de la messe qui suivra à 18 heures pourraient nourrir son imagination et, sans doute, réjouir les auditeurs dont beaucoup connaissent son talent dans ce domaine.

Basilique Notre-Dame (église rouge), dimanche 11 octobre de 17h30 à 18 heures. Entrée libre.

Ateliers nature et peinture

Espace de rencontre et d'animation ouvert à tous, le Centre de loisirs accorde une attention toute particulière à l'enfance et à la jeunesse.

L'association offre toute l'année des ateliers pour les enfants de 3 à 5 ans: l'atelier «nature» propose de décou-

vrir la nature par des jeux, des comptines, des bricolages et des sorties à l'extérieur. L'atelier «peinture» permet de s'amuser en couleur et d'être créatif!

L'atelier «nature» a lieu le mardi de 9 à 11 heures. Prix: Fr. 40.- pour les 4 rencontres.

L'atelier «peinture» quant à lui se déroule le jeudi de 14 à 16 heures. Prix:Fr. 40.- pour les 4 rencontres.

Inscriptions et renseignements au Centre de loisirs, tél. 032 725 47 25 ou par mail :info@cdlneuchatel.org

Exposition Martial Leiter

Le Centre Dürrenmatt et le Musée d'art et d'histoire s'associent pour proposer une double exposition consacrée au dessinateur et peintre d'origine neuchâteloise Martial Leiter. La thématique de la guerre dans son sens large,

incontournable dans le travail de l'artiste, constitue la trame commune des deux expositions, qui déclinent chacune un volet de l'oeuvre de Leiter: les dessins de presse au Centre Dürrenmatt et la production artistique libre au Musée d'art et d'histoire.

Né en 1952 à Fleurier, Martial Leiter suit une formation de dessinateur technique, avant de travailler à partir de 1974 en tant que dessinateur de presse dans de nombreux périodiques suisses. Depuis 1991, il distille ses dessins corrosifs dans des journaux prestigieux en Suisse et en Europe.

Jusqu'au 10 janvier 2010 au Centre Dürrenmatt, Pertuis-du-Sault 74 (ouvert du mercredi au dimanche de 11 à 17 heures et au Musée d'art et d'histoire, esplanade Léopold-Robert 1 (ouvert du mardi au dimanche de 11 à 18 heures, entrée libre le mercredi).

The Rambling Wheels sort un deuxième album dopé à l'inventivité

Contes poilus rétro-futuristes

The Rambling Wheels, le groupe de rock neuchâtelois qui monte, sort un nouvel album. Le premier titre de «Furry Tales» - ou «Contes poilus» dans la langue de Molière - est intitulé «Love is Twisted and Strange» et parviendra aux radios ce vendredi.

Les trois compères du groupe, Dr Wheels à la guitare, Mr Jonfox à la basse et Fuzzy O'Bron à la batterie, verniront ce second album à la Case à chocs le 30 octobre. Gagnants en 2008 du concours national pour jeunes artistes My Coke Music, les Rambling Wheels se sont entourés depuis de professionnels avec qui ils ont enregistré leur second disque à Bâle, Zurich et Londres. Cet album pop dopé à l'inventivité égrène des mélodies rock impeccables d'une efficacité imparable.

Des histoires de coeur

C'est que les trois garçons ont pris le temps - dix mois - de façonner leurs 14 chansons, de bidouiller leurs instruments et d'écrire des textes bien léchés en étroite collaboration avec Mark Kelly, un parolier anglo-jamaïcain qui a travaillé avec Inna Crisis et The Passengers. Les titres de «Furry Tales» racontent surtout des histoires de cœur furieuses ou contemplatives... Ils évoquent une jeune femme partie voir les étoiles,



The Rambling Wheels sortent un nouvel album intitulé «Furry Tales». De gauche à droite: Mr Jonfox, Fuzzy O'Bron et Dr Wheels.

un homme qui se transforme en machine à écrire, deux être pulvérisés dans le néant de l'espace ou encore l'arrestation de Monsieur Patate, le fameux jouet, à la douane, la panse remplie d'ecstasy.

Xylophone et violoncelle

«Enregistrer un disque, c'est un peu comme faire de la pâte à modeler avec des sons», explique Fuzzy O'Bron. Et des sons, le trio en a utilisés de tous bords: xylophone, violons

et violoncelles, boîte à rythme, stylophone, piano et autres vieux synthétiseurs sont venus colorer le son rock des Wheels et donner la touche rétro-futuriste de ce nouveau CD.

Des morceaux dansants

Cet album intéressera à n'en pas douter un large public. Il contient des morceaux qui s'enchaînent bien sur des styles différents mais toujours dansants. A écouter en «live» à la fin du mois à la Case.

Chronique culturelle



Derviches tourneurs

Quelque 700 spectateurs ont assisté dimanche au Temple du Bas à une cérémonie religieuse d'une beauté à couper le souffle: cinq derviches montent lentement sur scène, tombent leur cape noire, saluent le maître bras croisés sur le torse et se mettent à virevolter en déployant leurs membres vers le ciel... les derviches tournent, tournent, en pratiquant toujours le même pas, emportés par un hymne chanté d'une douceur infinie. Et leur jupe blanche immaculée gonfle à mesure qu'ils tournent et finit par les emporter au paradis. En pleine prière, l'une des fenêtres du Temple du Bas s'est illuminée d'une clarté aveuglante de soleil couchant. Comme si Dieu, attiré par tant de pureté, voulait nous prouver qu'il existe... Le festival de musique soufie organisé par Georges Grillon dans le cadre de Culture nomade a pris fin en apothéose dimanche avec la Sema, cette danse giratoire des héritiers de la confrérie soufie des Mevlevis. Porte d'entrée dans la spiritualité, cette façon de prier et la musique divine qui l'accompagne sont à comprendre comme des moyens d'atteindre un état de conscience supérieur. Fascinant!



Schneeberger Marianne
Jack sur le chemin de Noël
 Texte de Marie-Ange Voisin et
 Illustrations de Marianne Schneeberger
 L'âne Jack est le compagnon du Père Noël depuis de nombreuses années. Mais cet hiver, il se sent vraiment trop fatigué pour entreprendre une nouvelle tournée. Son ami l'oiseau parviendra-t-il à le décider? Jack sait-il que la petite Julie l'attend là-haut?
 En mettant en scène l'âne Jack et son long périple jusqu'au village, l'auteure tenait à évoquer les difficultés d'un enfant confronté à la maladie.
 36 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne
Un carton pour mon arbre
 Pierrot a grandi dans une maison plantée au milieu d'une clairière. Il y a quelques jours, sa maman lui a annoncé leur prochain déménagement au village. Mais comment Pierrot va-t-il emporter son arbre au village?
 32 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne
L'Album - Souvenir de nos Doudous
 Texte: élèves de l'école enfantine
 Illustrations: Marianne Schneeberger
 Qui ne se souvient pas de la peluche, du nounours ou du morceau de tissu qui l'a accompagné tout au long des grands moments d'émotion de son enfance?
 Pendant quelques semaines, Marianne Schneeberger a eu le privilège de rencontrer les élèves de deux classes enfantines; ils lui ont parlé avec enthousiasme et fantaisie de leur doudou. Elle a récolté le récit de chaque enfant et peint le portrait de chaque doudou, afin d'en faire un album-souvenir.
 36 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne
Les animaux du livre oublié
 Un lapin, un âne, un chien, un chat et un coq vivaient paisiblement dans une clairière. Un jour, ils découvrent un livre. C'est l'histoire des musiciens de Brême, et le lapin se met à la lire à ses amis.
 L'auteure raconte comment, dans un premier temps, le lapin-qui-sait-lire est exclu de l'aventure de ses amis, et comment il parvient à retrouver sa place parmi eux.
 48 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne
Martin perché sur un nuage
 Texte de Catherine Raimondi et
 Illustrations de Marianne Schneeberger
 Un arc-en-ciel et un nuage font le bonheur de Martin, un petit lutin. Mais bien vite, la peur de ne pas pouvoir redescendre s'installe.
 Ses amis, les animaux de la forêt, vont tout faire pour l'aider. Réussiront-ils?
 40 pages intérieur, format 21 cm x 23 cm

PROMOTION!

5 livres pour

80.-

au lieu de 115.-

2 livres pour

35.-

au lieu de 46.-



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

- ex. de l'ouvrage **«Jack sur le chemin de Noël»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-**.
- ex. de l'ouvrage **«Un carton pour mon arbre»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-**.
- ex. de l'ouvrage **«L'album-Souvenir de nos Doudous»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-**.
- ex. de l'ouvrage **«Les animaux du livre oublié»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-**.
- ex. de l'ouvrage **«Martin perché sur un nuage»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-**.
- ex. du coffret spécial Marianne Schneeberger **«5 livres pour Fr. 80.-»**
 Jack sur le chemin de Noël, Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous, Les animaux du livre oublié, Martin perché sur un nuage.
- ex. de l'offre DUO de Marianne Schneeberger **«2 livres pour Fr. 35.-»**
 Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous.

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

 Le clin d'oeil du délégué communal à l'énergie

Les villes de l'Arc Jurassien coordonnent leur politique énergétique



Christian Trachsel

Le Réseau des Villes de l'Arc Jurassien, le RVAJ en abrégé, est une association regroupant 21 communes géographiquement situées entre Delémont et Orbe, en passant par Neuchâtel. Cette structure concentre ses efforts dans trois domaines majeurs: le développement territorial, le tourisme et l'énergie. Vendredi dernier à Yverdon s'est tenu un séminaire pour informer les communes de la région des travaux réalisés par le RVAJ dans le domaine de l'énergie.

Ce sont plus de 50 participants qui ont découvert avec grand intérêt les activités de la Cellule Energie de l'association. Cette structure, regroupant les délégués à l'énergie de 8 communes du réseau, dont les 3 villes neuchâteloises, a développé une stratégie pour assurer une gestion durable des bâti-



L'association Ecoparc a organisé vendredi dernier à Yverdon, un séminaire pour présenter les travaux de la cellule Energie du réseau des villes de l'arc jurassien (RVAJ). Un nombreux public, constitué principalement de représentants de communes, a pu apprécier la qualité des outils développés et mis à disposition des communes membres du réseau.

ments publics. L'objectif de la démarche est de coordonner une politique énergétique ambitieuse à l'échelle de la région. Et le groupe de travail démontre une grande efficacité. Le succès tient au partage et à la mutualisation des compétences et des expé-

riences entre les villes membres du réseau. C'est que la démarche proposée est pragmatique. Les outils mis à disposition des collectivités publiques sont faciles à mettre en oeuvre et permettent d'optimiser la gestion des bâtiments publics lors de leur cons-

truction, en cas de rénovation ou en phase d'exploitation normale.

Ce programme constitue un bel exemple de collaboration à l'échelle de la région. Les villes de Delémont, Moutier, Saint-Imier, la Chaux-de-Fonds, le Locle, Neuchâtel, Yverdon et Orbe partagent le même objectif ambitieux: une société à 2 000 watts. Et dans un premier temps, tout le monde s'accorde sur le fait que toute collectivité publique doit commencer par montrer l'exemple en mettant en place une gestion exemplaire de son propre parc immobilier.

L'enjeu est de taille mais il est réjouissant de voir ces communes collaborer et unir leurs forces et leurs compétences afin d'amorcer ensemble un virage en direction d'une société à 2 000 watts.

C. T.



www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 9), mercredi 14 octobre à 14h30, samedi 17 et dimanche 18 octobre à 17 heures, samedi 24 et dimanche 25 octobre à 17 heures: «Ceux qui courent», de Julie Annen, par la Compagnie belge Pan. Durée 50 minutes. Théâtre jeune public, tout public dès 8 ans. Le spectacle sera suivi d'une animation proposée par Pro-Philo, les mercredi 14, samedi 17 et 24 octobre. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Football corporatif Terrain des Charmettes
Mercredi 7 octobre, 18h45, Metalor-OFS-Stonehage, groupe B.
Jeudi 8 octobre, 18h45, New-Look/C.-Néotime, coupe 1/4 de finale.
Lundi 12 octobre, 18h45, La Gondola-New-Look/C., groupe A.
A 20h15, Medtronic-Bar 21, groupe B.
Mardi 13 octobre, 18h45, Baxter-Néotime, groupe A.
Mercredi 14 octobre, 18h45, FEN fête l'Uni-Chicken, groupe B.

Samedi 10 octobre, 18h30, Xamax III-Colombier II, 3^e ligue.

Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique

Samedi 10 octobre, 17h, Serrières II-Cortailod, 2^e ligue.
A 19h15, Espagnol-Fontainemelon, 3^e ligue.
Dimanche 11 octobre, 10h, Helvetia-Peseux Comète, 4^e ligue.
Dimanche 11 octobre, terrain du Chanet I, 11h, Xamax-Rennen, féminine.

A 11h, halle, Neuchâtel Futur-Tramelan, mosquitos, A.

A 16h15, halle, Neuchâtel Futur-Delémont, novice A.

Dimanche 11 octobre, halle, 16h30, Neuchâtel Futur-Yverdon, mini A.

A 17h, principale, Neuchâtel Futur-Bulle, juniors.

Mardi 13 octobre, halle, 19h45, HC Université-Bulle, 1^{re} ligue.

Patinoires du Littoral (du 12 au 14 octobre)

Piste principale
lu: 9h-11h45/13h45-16h30 public, 9h-11h45/15h30-16h15 hockey libre.
ma: 9h-11h45/13h45-16h45 public, 15h30-16h15 hockey libre.
me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 9h-11h45/15h30-16h15 hockey libre.

Halle couverte
lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15 public.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37, autres

Football Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique
Vendredi 9 octobre, 20h, Espagnol-Helvetia, vétérans.
Terrain du Chanet I
Samedi 10 octobre, 16h, Xamax-FC Signal Bernex-Confignon, M21.

Hockey sur gazon
Dimanche 11 octobre, Pierre-à-Bot ancien synthétique, 13h, Neuchâtel Hockey Club-Grasshopper CZ, NLA-hommes.

Hockey sur glace Patinoires du Littoral principale ou halle
Samedi 10 octobre, principale, 20h, Young-Sprinters-La Chaux-de-Fonds, LNB.



La seconde estimation annuelle des comptes 2009 confirme celle réalisée au mois de juin

Comptes proches de l'équilibre

La seconde projection annuelle des comptes 2009 basée sur les charges et les revenus estimés pour l'ensemble de l'année le 31 août 2009 confirme celle réalisée au mois de juin. Cette seconde estimation montre un déficit de 447'900 francs, alors que le déficit budgété s'élève à 7,3 millions de francs. Cette amélioration de plus 6,9 millions de francs est principalement due à une hausse du produit des impôts qui s'élève à 8,1 millions de francs, et plus particulièrement de l'impôt sur les personnes morales pour 7,9 millions de francs.

En 2008, certaines entreprises de la Ville ont encore réussi à dégager d'importants bénéfices. Elles ont donc versé des sommes conséquentes au 31 mars dernier, en prévision de leur taxation. Comme il s'agissait encore de la période d'avant-crise, la Ville ne peut pas encore se permettre de tirer des conclusions au sujet de sa situation financière, à plus long terme.

Améliorations

Cette deuxième estimation des comptes 2009 montre des améliorations dans divers domaines. D'une

part, l'amélioration de l'impôt sur le revenu des personnes physiques devrait être compensée presque totalement par la baisse d'un million de francs de l'impôt sur la fortune. D'autre part, le chapitre des intérêts passifs connaît également une amélioration avec une diminution de la facture de 1,1 million de francs. La situation des charges de personnel évolue dans la même direction avec une baisse de 1,8 million de francs. Deux faits sont à l'origine de ce phénomène. D'une part, certains départs n'ont pas été compensés immédiatement. D'autre part, le Conseil communal a procédé à des restructurations des services dans le but d'un rendement accru, notamment dans le cadre des départs à la retraite.

Aggravations

Les principales aggravations touchent le domaine des subventions accordées, avec une augmentation de 1,3 million de francs. Dans ce contexte, l'aide sociale va coûter 200'000 francs de plus que prévu au budget. Suite à une décision du Grand Conseil, le fonds destiné aux mesures d'intégration professionnelles a été augmenté de 10 millions

supplémentaires en 2009. Les 5 premiers millions ont été versés par l'Etat, et les 5 autres par les communes dont 615'000 francs pour Neuchâtel.

Ce sont plus de 120'000 francs supplémentaires qui seront consacrés à la participation aux allocations familiales des personnes sans emploi. Cette participation n'était pas prévue au budget 2009. Il s'agit d'un report de charges de plus de l'Etat sur les communes. Enfin, la part à l'accueil de la petite enfance coûtera 209'000 francs de plus que prévu. (ak)



Intempéries

Les biens, les services et les marchandises dépassent la somme prévue au budget de 2,1 millions de francs, dont près d'un million pour réparer les dommages dus aux intempéries survenues au début de l'année. Une somme de 415'000 francs a également servi pour des charges courantes supplémentaires sur les immeubles.

Les prochains travaux seront effectués dans la partie supérieure de l'avenue des Alpes.



La deuxième estimation des comptes 2009 montre un ré



Le Conseil communal donne sa réponse é

Mesures pou

Le 26 juin 2008, un enfant de deux ans a été renversé par une voiture sur l'avenue des Alpes. Suite à cet accident, les groupes libéral-radical, UDC et PopVertsSol ont déposé le 15 septembre 2008 une interpellation concernant l'avenue des Alpes et la sécurité des piétons. Les groupes désiraient que des mesures soient prises pour renforcer la sécurité sur ce tronçon. Le Conseil communal donne sa réponse écrite sur la question.

Conformément à la demande formulée dans l'interpellation du 15 septembre 2008, un audit de l'ensemble de l'axe a été établi par le Bureau de prévention des accidents (BPA). Cet audit relève les différents points à améliorer, en proposant divers aménagements. Les améliorations



sultat proche de l'équilibre, avec un déficit de 447'900 francs.

écrite à l'interpellation concernant l'avenue des Alpes

ur la sécurité des piétons

dités légères, telles que les mesures de signalisation et de visibilité, seront réalisées à court terme. Les mesures plus coûteuses comme celles liées à l'éclairage seront étudiées et planifiées à moyen terme, en fonction des moyens financiers à disposition.

Mesures de sécurité

De manière générale, le Conseil communal ne lésine pas sur la sécurité routière. Différentes mesures sont régulièrement prises pour assurer la sécurité de la population. La Ville de Neuchâtel fait de la prévention auprès des enfants. Chaque année, des collaborateurs spécialisés du Corps de police sensibilisent les plus jeunes aux dangers de la route. En septembre 2004, le Conseil général a accepté une stratégie visant la modération du trafic dans les quar-

tiers. Dans ce cadre, plusieurs zones 30 ont été mises en place pour adapter le comportement des usagers. Des études sont en cours de réalisation dans le but de limiter l'impact du trafic. En 2005, le Conseil général a adopté un rapport concernant le renouvellement des radars, dans l'optique de lutter contre les excès de vitesse. Les statistiques au sujet des accidents entre 1993 et 2008 montrent qu'ils diminuent significativement depuis 1993. Outre ces mesures, de nombreux quartiers ont connu des réaménagements en terme de sécurisation.

Avenue des Alpes

L'avenue des Alpes constitue une route collectrice principale. Limité à 50 km/heure, ce genre de routes forment les artères délimi-

tant les zones de modération du trafic, les zones 30 ainsi que les zones de rencontre. L'avenue des Alpes joue le rôle d'une route principale communale, bien qu'elle ne soit pas une route cantonale. Elle fait également office d'alternative pour rejoindre le Val-de-Ruz lorsque les Gorges du Seyon sont fermées pour diverses raisons. Une alternative de déviation par la route cantonale rendrait la gestion du trafic trop difficile. En tant que route principale communale, l'avenue des Alpes doit supporter le trafic intercommunal, celui de déviation, ainsi que le passage de transports publics. En ces termes, elle doit être traitée et aménagée comme telle et il est impossible d'y abaisser la vitesse en-dessous de 50 km/h. (ak)



Objectif

Jusqu'à présent, l'avenue des Alpes a fait l'objet de nombreuses réflexions globales en matière de sécurisation. Le programme des travaux a débuté en 2003-2004 par le réaménagement de l'arrêt de bus du Temple des Valangines jugé dangereux pour les piétons. Ils se sont poursuivis dans le secteur inférieur de ladite avenue, jusqu'au Temple des Valangines où d'autres travaux étaient déjà prévus. Il a fallu installer un trottoir longitudinal, ainsi que des seuils de ralentissement au niveau des passages piétons. Une seconde partie a été réalisée en amont de l'avenue en automne 2008. A présent, l'objectif est de poursuivre sur la partie supérieure de l'avenue des Alpes avec les aménagements retenus dans la partie inférieure, en y intégrant les propositions du BPA.



Les reports de charges prévus par l'Etat sur les communes fâchent l'Association des communes neuchâteloises

Hausse déguisée des impôts communaux ?

Dans le cadre du budget 2010, le Conseil d'Etat propose des reports de charges à hauteur de 14,8 millions de francs sur les communes. Ces nouveaux reports devraient permettre au Canton de rester dans les limites établies par les dispositifs de maîtrise des finances. L'Association des communes neuchâteloises (ACN) estime qu'il s'agit d'une hausse de la fiscalité par l'intermédiaire d'une augmentation des impôts communaux. L'ACN espère que le Grand Conseil ne cautionnera pas cette proposition et attend sa réponse avec impatience...

Dans un communiqué publié le 29 septembre, l'ACN exprimait son désaccord quant aux nouveaux reports de charges prévues par le Conseil d'Etat sur les communes. Selon ses propos, l'Etat reporte ses problèmes sur les communes, plutôt que d'accélérer les réformes structurelles dont il a besoin. Ceci sans donner aucune nouvelle compétence aux communes pour leur permettre d'avoir une quelconque influence sur ces charges. Les communes se voient donc dans l'obligation de payer, sans avoir leur mot à dire. Elles comprennent les problèmes financiers que rencontrent le Canton: elles-mêmes connaissent également des difficultés d'ordre économique. Tout comme les recettes de l'Etat, celles des communes diminueront. Ces diminutions vont entraîner des changements quant aux prestations



L'Association des communes neuchâteloises en désaccord avec les reports de charges proposés par le Château.

fournies aux contribuables dont certaines devront être supprimées.

Difficultés communes

Si le canton connaît des difficultés financières, il en va de même pour les communes. L'ACN avance que les communes sont doublement pénalisées. D'une part, les rentrées fiscales ont diminué avec la crise économique actuelle. D'autre part, l'augmentation des charges due aux reports prévus par le canton va provoquer une hausse des dépenses. Au vu de la situation financière actuelle, de

nombreuses communes ne réussiront pas à absorber ces reports de charges de 14,8 millions de francs sans devoir les répercuter sur les contribuables, explique l'ACN. La conséquence liée à cette situation est claire: les communes seront contraintes à augmenter leurs impôts.

Réponse très attendue

Dans ce contexte, deux cas de figures sont à envisager d'après l'ACN. Soit le Grand Conseil renonce aux reports de charges sur les communes, soit il donne

son aval à une augmentation des impôts communaux. Les communes attendent la réponse du Grand Conseil avec impatience et espèrent vivement qu'il n'acceptera pas la proposition émanant du Conseil d'Etat. Pour l'ACN, le Conseil d'Etat refuse de prendre ses responsabilités en évitant d'augmenter les impôts cantonaux, et en confiant cette lourde tâche aux communes. Les mesures du Conseil d'Etat entraîneront à coup sûr une hausse fiscale, selon elle. Le Grand Conseil se prononcera sur le budget lors de la session de décembre. (ak)



Bol d'air pour la Fête de la musique

La Fête de la musique est importante dans le paysage culturel de la ville et doit continuer d'exister. Pour aider les organisateurs à la mettre sur pied, le Conseil communal a décidé d'augmenter son soutien annuel en le portant à 10'000 francs. Il suggère par la même occasion au comité d'organisation quelques pistes pour faire de la Fête de la musique un événement vraiment populaire.

Fin juin dernier, le groupe socialiste au Conseil général, qui s'inquiétait de voir l'Association de la Fête de la musique tirer la sonnette d'alarme après une nouvelle édition déficitaire, demandait au Conseil communal ce qu'il entendait entre-

prendre pour assurer la pérennité de la fête.

Geste financier

L'exécutif vient de lui répondre. Il proposera dans le cadre du budget 2010 d'allouer une subvention de 10'000 francs à la Fête de la musique, en hausse de 3'000 francs par rapport à 2009. Ce faisant, la Ville revient au soutien qu'elle accordait à la Fête à ses débuts, soutien qui avait par la suite été réduit de moitié pour raison d'économie. Le Conseil communal espère par ce geste convaincre les autres collectivités publiques et les sponsors d'accroître eux aussi leur soutien à cette manifestation très prisée des musiciens parce qu'elle

leur permet de se produire en public dans des conditions professionnelles.

Tous concernés

Au-delà de l'aspect financier, le Conseil communal entend favoriser le regroupement des scènes au centre-ville, ceci dès la fin des travaux rue de l'Hôpital. Il suggère aux organisateurs quelques pistes de réflexion afin que le public s'approprie la manifestation: faire revenir les fanfares, investir des lieux insolites et jouer dans les transports publics par exemple. La clé de la réussite de la Fête de la musique consiste sans doute à y associer tous les organisateurs de manifestations musicales à Neuchâtel invités à s'y impliquer fortement.



Tour de Romandie

Le Conseil communal a également répondu à une question du groupe socialiste concernant le Tour de Romandie. La Ville de Neuchâtel a renoncé à accueillir une étape du Tour de Romandie cycliste en 2009 et 2010. Le budget de 150'000 francs était trop élevé pour les finances de la Ville. En revanche, Neuchâtel organisera une étape du Tour en 2011, année des festivités du Millénaire. Cette compétition sportive constitue l'un des dix événements prévus dans le cadre de ces festivités.

A propos...



A deux vitesses

L'ingéniosité a longtemps figuré au palmarès des grandes inventions de ce monde. La jeunesse est mue par cette course à la créativité pour un mieux-être. D'ailleurs, chacun y trouve son compte et en profite. Ainsi, les prouesses technologiques et la maîtrise de la rhétorique rivalisent tour à tour. L'actualité corrobore ce duel. Alors que des mots « assassins » s'exhibent dans la cité de Calvin, que l'usage de produits dopants se vulgarise dans le monde du sport, la « bombe anale » est devenue l'ultime recours à la contestation. Ces trois exemples nous invitent à la prudence face à un usage explosif de la virtuosité technique. Ils démontrent également le décalage entre les inventeurs mal intentionnés et les justiciers impuissants et à la traîne. Quand donc se battra-t-on à armes égales ?

Rémy Voirol

Université populaire neuchâteloise

L'Université populaire neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans les cours suivants :

Cours N° 2 - Allemand II, donné par M^{me} Ana Feriç Moruzzi dès le 21 octobre.

Cours N° 12, 13, 14 - Italien I, II et III, par M^{me} Mariachiara Vannetti dès le 19 octobre.

Cours N° 15 - Perfectionnement du français écrit, par M^{me} Dominique Natali, dès le 21 octobre.

Cours N° 46 - Oser écrire, atelier d'expression créative, par M^{me} Martine Comlan-Cataria dès le 21 octobre.

Cours N° 47 - Atelier d'écriture (avancé), par M^{me} Martine Comlan-Cataria dès le 22 octobre.

Renseignements et inscriptions: Université populaire neuchâteloise, mardi et jeudi de 14h à 17h au no de tél. 032 725 50 40, e-mail: upn-littoral@rpn.ch, site internet: http://upn.cpln.ch

La Ville officielle



Chantiers ouverts en ville de Neuchâtel

Rue de Pain-Blanc: remplacement du revêtement routier; rénovation du réseau électrique. *Jusqu'à fin octobre.*

Rue du Tertre (photo): aménagements routiers; aménagements paysagers; rénovation du réseau électrique; aménagements urbains; tirage de câbles vidéo et fibre optique. *Jusqu'à mi-octobre.*

Chemin de la Favarge - chemin du Sordet (jusqu'au n° 15): pose et remplacement de canalisations selon le PGEE (plan général d'évacuation des eaux); rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique, gestion des circulations. *Jusqu'à mi-décembre.*

Réfection de la zone piétonne (phase 4): rénovation des surfaces; aménagements paysagers, fosses de plantation; rénovation et installation du réseau eau et gaz; remplacement du réseau électrique et éclairage public; mobilier urbain; tirage de câbles de télécommunications; tirage de câbles vidéo et fibre optique; changement provisoire des accès à la zone. *Jusqu'à mi-novembre.*

Quai Robert-Comtesse (Maladière sud): installations techniques et couverture de la rampe d'accès aux camions. *Jusqu'à fin décembre.*

Rue de la Cassarde-rue du Plan-rue du Rocher: rénovation du réseau d'eaux usées selon le PGEE et aménagements routiers; rénovation des conduites eau et gaz; tirage de câbles vidéo et fibre optique. *Jusqu'à fin novembre.*

Chemin de Maujobia-chemin Henri-Spinner-rue du Verger-Rond (Valangin-Neuchâtel): raccordement intercommunal des eaux usées; rénovation du réseau eau et gaz. *Jusqu'à fin novembre.*

Chaussée Isabelle-de-Charrière - quai Jeanrenaud, préparation au tunnel de Serrières (N5): adaptation des canalisations d'eaux usées; travaux d'aménagements; adaptations des conduites eau et gaz; adaptations des câbles électriques et éclairage public; aménagements urbains; adaptations sur le Littorail; gestion du trafic routier; travaux préparatoires. *Jusqu'à décembre.*

Ville de Neuchâtel: mise en place des conteneurs enterrés du secteur A; aménagements urbains; gestion des circulations. *Jusqu'à fin novembre.*

Rue des Fahys (est): modifications du domaine public selon le plan d'alignement; rénovation et distribution du réseau électrique; aménagements urbains selon le plan d'alignement; modification des arrêts de bus; tirage de câbles vidéo et fibre optique; gestion des circulations. *Jusqu'à novembre.*

Espace de l'Europe TransEurope: aménagements du domaine public selon le plan de quartier; rénovation et distribution du réseau eau et gaz; rénovation et distribution du réseau électrique et éclairage public; aménagements urbains. *Jusqu'à mi-décembre.*

Chemin de Gratte-Semelle: rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique. *Jusqu'à mi-novembre.*

Commune de Neuchâtel: réfection de diverses places de jeux. *Jusqu'à mi-décembre.*

Programme extraordinaire de réfections du domaine public: réfection des couches d'usure et support; trottoirs; purges locales (fondation); falaises et cheminements. *Jusqu'à fin octobre.*

Votations fédérales

Affichage gratuit

A l'occasion des prochaines votations fédérales du 29 novembre 2009, la Direction de la sécurité rappelle aux partis politiques concernés, que des supports pour affiches seront mis gratuitement à disposition dès le 2 novembre 2009.

Les affiches doivent être déposées jusqu'au 21 octobre 2009 à midi à la Société générale d'affichage (SGA) de Fribourg, route de Cousimbert 2, 1700 Fribourg (avec la mention « Affiches pour emplacements temporaires en Ville de Neuchâtel »).

La répartition des affiches se fera en fonction du nombre de partis politiques et d'emplacements, soit un maximum de 25 affiches par groupe, l'égalité de traitement étant respectée.

Direction de la sécurité

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siègera les :

- vendredi 23 octobre 2009
- vendredi 20 novembre 2009
- vendredi 18 décembre 2009

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'urbanisme

Les lundis des mots

Lundi 12 octobre de 18 à 21 heures au Chauffage compris, rue des Moulins 37: *Jouer les mots*

Soirée de jeu par Oniris, jeux de mots, jeux avec les mots.

Lundi 19 octobre à 18 heures à la Librairie Le Cabinet d'amateur: *L'idée de nation d'un cosmopolite* Pierre Guenancia, professeur à l'Université de Bourgogne, Dijon.

A 20 heures, à la Galerie YD, rue Fleury 6: *La canzone d'autore di scuola genovese* La chanson d'auteur en Italie et l'école génovaise.

Causerie-concert de Tonino Castiglione.

La chronique « passion verte » de ...

Les belles américaines

Luc Vincent



Dans les grands massifs de fleurs du Jardin anglais ou du quai du Mont-Blanc, les Rudbeckia, avec leurs grandes fleurs jaunes, illuminent les parterres et apportent les dernières touches chaudes de l'été, avant l'arrivée des premiers frimas. Partons à la découverte de ces splendides fleurs ornementales, vraiment faciles à cultiver.

On trouve une quinzaine d'espèces de *Rudbeckia*. Ils poussent tous en Amérique du Nord, le plus connu est *Rudbeckia hirta*. Cette espèce donne de remarquables fleurs de couleur jaune. Tout de suite remarqué par les horticulteurs depuis leur découverte en 1699, *Rudbeckia hirta* a fait l'objet de nombreuses sélections. Pour ne citer que quelques-unes : Toto, une variété naine de 30 cm, Marmelade, d'une belle couleur orange, Prairie Sun, grande fleur jaune qui devient orange au centre, et la grande nouveauté de cette année, Cherry Brandy, d'un beau pourpre vineux.

Comme *Rudbeckia hirta* a des origines plutôt chaudes, on le trouve

en effet dans les états du Texas, en Virginie et en Floride. Il passe rarement l'hiver chez nous, c'est pourquoi, on le cultive comme une plante annuelle. *Rudbeckia* fait partie de l'une des plus grandes familles du règne végétal : les Asteracées, anciennement les Composées. En effet, cette famille

compte 1 100 genres, soit plus de 25 000 plantes. Pour le genre *Rudbeckia*, c'est le naturaliste suédois Carl von Linné qui lui donna ce nom au milieu des années 1700, à la mémoire d'un autre botaniste suédois Olaf Rudbeck.

Mais déjà bien avant la découverte de l'Amérique, les tribus

indiennes Cherokee, Potawatomi, Menominee, Iroquois, ont utilisé les rhizomes de *Rudbeckia* en tant que plante médicinale, ainsi que leurs fleurs pour teindre leurs vêtements en jaune.

Suivant leur origine, les *Rudbeckia* sont des plantes qui supportent sans problème nos hivers. Par exemple, *Rudbeckia lacinata* découvert au Canada en 1640, fleurit chez nous fin juillet et la plante peut atteindre facilement 1 m 50 de hauteur.

Toutefois, une surprise nous est réservée par *Rudbeckia fulgida* qui fut découvert en 1760 dans les états de Virginie, en Caroline et au Michigan. Il supporte très bien les hivers suisses, car depuis quelques années on a pu observer sur les talus exposés au sud de l'autoroute St Gall - Zurich, une importante prolifération de *Rudbeckia fulgida*. Les oiseaux, avec les souris semblent aider à la dissémination des graines. *Rudbeckia fulgida* sera-t-elle la prochaine plante envahissante ?

Depuis 1918, la fleur de *Rudbeckia* est l'emblème de l'état américain du Maryland.

Bonnes découvertes.

L.V.



A travers l'histoire



Les barques des maraîchers au quai du Mont-Blanc, vers 1880.



et aujourd'hui...

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Roberto Binda, architecte à Boudry, d'un permis de construire pour la construction d'un immeuble d'habitation avec garage collectif souterrain au chemin du Clos-des-Augés, article 12745 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société MAP Consulting Sàrl.
Les plans peuvent être consultés du 25 septembre au 26 octobre 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Vito Frattiani, architecte à Marin (Ad'A Architectures Sàrl), d'un permis de construire pour la transformation, l'agrandissement et la surélévation d'une maison familiale 21, chemin des Prises, article 1426 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Sabine et Yves Canonica.
Les plans peuvent être consultés du 9 octobre au 9 novembre 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Reber, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour le réaménagement des combles et la pose de velux en toiture de l'immeuble 7, rue Jehanne-de-Hochberg, article 5487 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Cinzia Dal Zotto.
Les plans peuvent être consultés du 9 octobre au 9 novembre 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.
Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2ème étage.
Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.
Police des constructions



La qualité de l'air à Neuchâtel

Depuis 1990, une station de mesures, placée actuellement à l'avenue de la Gare, sert de référence pour suivre l'évolution de la qualité de l'air. Elle est gérée par le Service cantonal de la protection de l'environnement.

Des capteurs permettent de contrôler en continu le dioxyde d'azote (NO₂), l'ozone (O₃) et les particules fines (PM10). Ces paramètres sont suivis de manière continue. Lors des pics de pollution de plus de trois jours, un plan de mesures temporaires est appliqué comprenant des informations au public et des mesures restrictives. Parallèlement, la communauté tarifaire «Onde Verte» propose des abonnements à tarif réduit.

L'ozone et les particules fines marquent nettement les deux périodes annuelles à risque dans nos régions.

Les rayons du soleil agissent sur les molécules d'air. Ils opèrent une transformation de certains polluants comme le dioxyde d'azote (NO₂), provenant notamment de la circulation routière, les composés organiques volatils (COV), dégagés par les solvants et les vapeurs d'essence.

Cette réaction produit de l'ozone (O₃) en basse altitude. Comme sa production varie en fonction de l'intensité lumineuse, ce phénomène a lieu en période estivale (voir graphique ci-dessous).

En période froide, les émissions de particules fines des installations de chauffage à mazout s'ajoutent à ceux du trafic routier notamment par les véhicules diesels non munis de filtres à particules. Lors de conditions climatiques particulières (hautes pressions, brouillard), les particules fines (PM10) s'accumulent localement dans l'atmosphère. C'est un phénomène hivernal.

Ces deux phénomènes se reproduisent chaque année. Les concentrations élevées de ces polluants peuvent avoir des impacts sur la santé notamment chez les personnes sensibles comme les enfants, les personnes âgées ou celles qui ont des affections pulmonaires.

A l'origine de ces pollutions saisonnières, nous retrouvons au premier rang les énergies fossiles. Ces dernières sont également responsables des émissions du CO₂ dont la concentration s'est élevée de plus de 25%

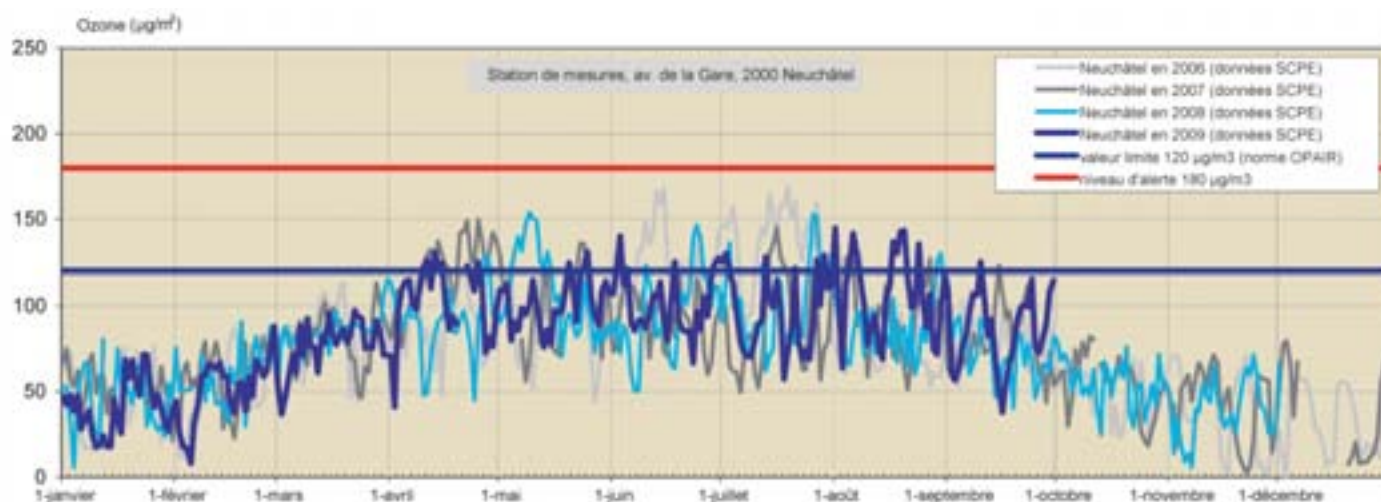
Echos

- Jeudi dernier, le Conseil communal a été représenté par M. Alain Ribaux, directeur du développement économique, à la conférence de presse présentant le partenariat entre Jade Invest SA et la Banque Bonhôte.
- Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mmes et MM. Gertrud et Edgar Renaud-dit-Louis-Jager, Pierrette et Edgar Monnier-Vonlanthen et Doris et Hans Tschumper-Wullschleger, à l'occasion du 55^e anniversaire de leurs mariages.

dans l'atmosphère mondiale depuis 60 ans. Il est donc indispensable de trouver des solutions alternatives. En termes de mobilité, le site www.neuchatel-mobilite.ch vous donnera quelques pistes à l'échelle locale. La saison hivernale approchant, il est temps également de réfléchir à la gestion des chauffages: chaque degré diminué dans un logement amène une économie d'énergie (et financière) de 5 à 7%!

Les mesures de la qualité de l'air de la station de référence sont remises à jour régulièrement sur le site internet du canton de Neuchâtel: www.ne.ch/environnement/air

D'autres informations sont également disponibles pour suivre la qualité de l'air dans notre région: l'Office fédéral de l'environnement exploite à Chaumont une station de mesures dans le cadre du réseau suisse d'observation de la qualité de l'air (NABEL) (www.ofefp.ch + Tèlèx de la TSR pages 666 et 667).



Sources: Service cantonal de la protection de l'environnement

Programme cinéma pour la semaine du 7 au 13 octobre

APOLLO 1 032 710 10 33

FAME
1^{re} semaine.
14 ans sug. 14 ans. VF me au ma 15h, 17h30, 20h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Kelsey Grammer, Kay Panabaker, Megan Mullally.
De Kevin Tancharoen.

APOLLO 2 032 710 10 33

FUNNY PEOPLE
1^{re} semaine.
12 ans sug. 14 ans. VF me au ma 20h.
Acteurs: Adam Sandler, Seth Rogen, Leslie Mann.
De Judd Apatow.

APOLLO 2 032 710 10 33

MARY ET MAX
2^e semaine.
14 ans sug. 14 ans. VO s-t fr/all. me au ma 15h30, me au lu 18h.
De Adam Elliot.

APOLLO 2 032 710 10 33

L'AFFAIRE FAREWELL
1^{re} semaine.
10 ans sug. 14 ans. VF ve/sa 23h.
Acteurs: Guillaume Canet, Emir Kusturica, David Soul.
De Christian Carion.

APOLLO 3 032 710 10 33

AMERRIKA
1^{re} semaine.
14 ans sug. 14 ans. VO s-t fr/all. me au ma 18h15, 20h15.
Acteurs: Hiam Abbas, Nisreen Faour, Elkar Muallem.
De Cherien Dabis.
Passion cinéma.

APOLLO 3 032 710 10 33

L'ÂGE DE GLACE 3: LE TEMPS DES DINOSAURES
15^e semaine.
Pour tous sug. 7 ans. VF me au ma 15h15.
De Carlos Saldanha.

APOLLO 3 032 710 10 33

DISTRICT 9
4^e semaine.
14 ans sug. 14 ans. VF ve/sa 22h30. Acteurs: Sharlto Copley, William Allen Young, Jason Cope.
De Neill Blomkamp.

ARCADES 032 710 10 44

LE PETIT NICOLAS
2^e semaine.
12 ans sug. 12 ans. VF me au ma 15h30, 17h45, 20h15, ve/sa 22h30. Acteurs: Kad Merad, Valérie Lemercier, François-Xavier Demaison.
De Laurent Tirard.

BIO 032 710 10 55

LE DERNIER POUR LA ROUTE
3^e semaine.
10 ans sug. 14 ans. VF me au ma 20h15.
Acteurs: François Cluzet, Mélanie Thierry, Bernard Campan.
De Philippe Godeau.

BIO 032 710 10 55

LÀ-HAUT
1^{re} semaine.
Pour tous sug. 7 ans. VF me au ma 15h30.
De Pete Doctor.

BIO 032 710 10 55

JE SUIS HEUREUX QUE MA MÈRE SOIT VIVANTE
2^e semaine.
14 ans sug. 14 ans. VF me au ma 18h15.
Acteurs: Vincent Rottier, Sophie Cattani, Christine Citti.
De Claude et Nathan Miller.

REX 032 710 10 7

THE INFORMANT
2^e semaine.
14 ans sug. 14 ans. VF me au lu 15h, 20h30, ve/sa 23h.
VO s-t fr/all. ma 15h, 20h30.
Acteurs: Matt Damon, Melanie Linskey, Thomas F. Wilson.
De Steven Soderbergh.

REX 032 710 10 77

LA BOÎTE DE PANDORE
2^e semaine.
12 ans sug. 14 ans. VO d/f. me au ma 18h.
Acteurs: Tsilla Chelton, Derya Alabora, Onur Unsal.
De Yesim Ustaoglu.

STUDIO 032 710 10 88

LA PROPOSITION
3^e semaine.
7 ans sug. 10 ans. VF me au ma 15h15, 20h30.
Acteurs: Sandra Bullock, Ryan Reynolds, Mary Steenburgen.
De Anna Fletcher.

STUDIO 032 710 10 88

HÔTEL WOODSTOCK
3^e semaine.
12 ans sug. 14 ans. VO angl. s-t fr/all. me au ma 18h.
Acteurs: Emile Hirsch, Liev Schreiber, Henry Goodman.
De Ang Lee.

Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.
Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Portalès et Maternité: no principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Services publics

Croix-Rouge Suisse, (av. du 1er-Mars 2a), tél. 032 886 88 60. Service de garde de malades à domicile, tél. 032 886 88 63 (jours ouvrables). Service de garde d'enfants à domicile (malades ou lors de dépannage pour les parents devant faire face à un imprévu), tél. 032 886 88 65. Service de formation et promotion de la santé, tél. 032 886 88 61 (l'après-midi).

Délégué au développement durable, permanence les jeudis de 15h à 18h. Section de l'urbanisme (fbg du Lac 3), tél. 032 717 76 75.

Discobole, rue des Moulins 21 (location de CD): ouvert mardi-mercredi-vendredi de 14h à 18h30; samedi de 9h à 11h30.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **no 144**.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes des samedi 10 et dimanche 11 octobre

Sud:

Collégiale: di à 10h culte avec sainte cène.

Temple du Bas: jeudi à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

Maladière: samedi 10 à 18h, culte Parole & Musique avec sainte cène. «Soli Deo Gloria».

R. Märki, organiste, musique de J.-S. Bach.

Ouest:

Charmettes: samedi 10 à 17h30, culte tous âges avec sainte cène, groupe de laïcs.

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde:

11. Oktober 9 Uhr, Gottesdienst im Temple du Bas, Neuchâtel, Abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{re} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.

Impressum

Éditeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

- Téléphone: 032 717 77 09
- Télécopie: 032 717 77 10
- E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Maxime Rebetez

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

L'instantané de Stefano Iori...



... aménagements provisoires des Jeunes-Rives

LUXE CONFORT S'ACHETENT CHEZ NOUS
50% MEUBLES DU BATTOIR 50%
MATHOD ST-SULPICE COURTAMAN MEYRIN
entre Rte Cantonale entre Bois
Orbe/Yverdon Lausanne/Morges Morat et Fribourg du Lan
CAPITAL+CONFIANCE
David Balle
DEPUIS 39 ANS À VOTRE SERVICE



Pierre Grosjean

REPARATIONS HI-TECH
Véhicules de courtoisie



Michel Abplanalp

CARROSSERIE D'AUVERNIER
Route des Gravieres 19 • Tél. 032 731 45 66 • 2012 Auvernier
E-mail: info@carrosserie-auvernier.ch www.carrosserie-auvernier.ch

CARROSSERIE
FCR
Fédération des Carrossiers Romands



La Ville de Neuchâtel a reçu une délégation de Lunca de Jos pour fêter les 20 ans de lien entre les deux communes

Vingt ans d'amitié avec la Roumanie

En 1989, le mouvement « Opération Villages Roumains » est créé à Bruxelles pour protéger le pays de la destruction. La Suisse va rapidement prendre part à cette opération. C'est ainsi que la commune de Neuchâtel et celle de Lunca de Jos deviennent liées. En cette année 2009, la Ville de Neuchâtel fête ses 20 ans d'amitié avec celle de Lunca de Jos, de la province de Harghita en Roumanie. Une délégation roumaine de huit personnes a fait le déplacement pour marquer l'événement, durant la semaine passée. Les membres de la délégation de Lunca de Jos ont visité différents endroits du canton, en lien avec leur domaine d'activités. Peter Mihok, maire de Lunca de Jos (*photo de gauche*), et Varga Laszlo, directeur du Lycée Marton Aron à Miercurea Ciuc, chef lieu de Harghita, livrent leurs impressions.



Lunca de Jos est un village agricole de la province de Harghita, en Roumanie.

Depuis 1989, est-ce que des changements se sont produits dans le village de Lunca de Jos ?

Peter Mihok: L'économie ne fonctionne pas vraiment bien. Néanmoins, nous avons vécu des changements fondamentaux, notamment dans le domaine du tourisme, qui a fait de nombreux progrès. De grands changements ont également eu lieu dans les

un modèle en ce qui concerne la coexistence de différentes langues, de cultes et de peuples. Le fait d'avoir découvert la Suisse romande nous rassure. Cet exemple nous permet de voir que c'est possible. Il s'agit d'un grand soulagement.

Après quelques jours passés en Suisse et à Neuchâtel, que pensez-vous de notre pays ?

Peter Mihok: Nous ne sommes pas déçus. Nous sommes très contents de mieux connaître le pays. Notre visite en Suisse concorde avec ce que nous avons lu et entendu à son sujet.

Pensez-vous que la Roumanie puisse apporter quelque chose à la Suisse ?

Peter Mihok: Nous connaissons quelques difficultés d'ordre économique.

Donc, nous ne pouvons rien apporter de ce côté-là. Par contre, il existe de nombreuses possibilités dans le domaine du tourisme. La Suisse gagnerait à connaître nos traditions. Nous possédons également de nombreux terrains favorables à l'investissement. C'est précisément sur ce point que nous aurions vraiment besoin d'aide.

Vous avez visité le lycée Jean-Piaget. Qu'en avez-vous pensé par rapport à votre lycée ?

Varga Laszlo: J'ai eu beaucoup de plaisir à visiter le lycée Jean-Piaget. Le

lycée Marton Aron, dont je suis le directeur, compte 800 élèves de 14 à 18 ans, ainsi qu'une cinquantaine d'enseignants qui les encadrent. Le lycée Jean-Piaget est plus complexe que le nôtre. Il est riche et spécialisé. Alors que le lycée Jean-Piaget propose de nombreuses filières, le lycée Marton Aron se concentre exclusivement sur les sciences naturelles.

Cette visite du lycée Jean-Piaget vous sera-t-elle utile ?

Varga Laszlo: A coup sûr. Nous devons améliorer le domaine des langues étrangères dans notre lycée. Il faudrait que nos élèves puissent participer à des échanges, afin de s'exercer dans de véritables conversations. De plus, les échanges sont toujours une expérience utile. Nous avons eu l'occasion de rendre visite à une classe d'histoire du lycée Piaget. J'ai particulièrement apprécié la discipline et le sérieux avec lesquelles les élèves travaillaient.

Et les autres visites, que vous ont-elles apportées ?

Varga Laszlo: Nous avons notamment pu voir la sylviculture, ainsi que Foyer Handicap. Un chef forestier fait partie de notre délégation. Il y a beaucoup à faire dans ce domaine, c'est pourquoi le maire a jugé important de le faire venir. Notre délégation compte également deux personnes d'une association pour les handicapés. La visite à Foyer Handicap de Neuchâtel nous

a montré que cette institution se base sur une bonne connaissance des besoins de ces personnes.

Quelles étaient les attentes de votre délégation par rapport à votre séjour en Suisse ?

Varga Laszlo: Sans exagérer, nous avions des attentes élevées de notre séjour en Suisse. Les organisateurs ont réussi à les deviner en nous proposant un programme riche et varié. Chaque membre de notre délégation y a trouvé son compte. Chacun de nous a découvert de nouveaux aspects liés à son domaine d'activités.

Quel est le meilleur souvenir de votre séjour en Suisse ?

Varga Laszlo: J'aime beaucoup le Moyen Âge: la visite du Château de Neuchâtel m'a donc énormément plu. Le fait d'entrevoir le travail du Grand Conseil a également été très intéressant. Neuchâtel est une ville qui possède de magnifiques paysages. La fromagerie des Ponts-de-Martel a également été une partie très plaisante.



Concernant l'avenir, comment envisagez-vous les prochains échanges entre Lunca de Jos et Neuchâtel ?

Peter Mihok: J'espère de tout cœur que nous n'aurons pas à attendre 20 ans de plus pour nous rencontrer à nouveau. J'aimerais que ces échanges évoluent positivement et qu'ils s'élargissent. J'espère que les écoles de la commune s'impliqueront dans ces relations. Lors du prochain contact, nous souhaitons que les directeurs d'école soient présents. D'autre part, nous devons encore chercher d'autres domaines à exploiter. Maintenant que les premiers pas ont été faits, je pense que tout devrait bien se passer.

Anne Kybourg



systèmes de l'administration publique. Depuis la chute de la dictature, la législation a beaucoup changé. D'autre part, la Roumanie est devenue membre de l'Union européenne. Cette adhésion a déterminé de grandes transformations. Par exemple, nous avons rétabli la propriété privée. Aujourd'hui tout le monde s'efforce d'exploiter ses terrains du mieux possible.

La province de Harghita compte une grande proportion de Hongrois. Que pouvez-vous en dire ?

Varga Laszlo: La Suisse constitue